

**'RELEASE G20'**  
**UN MÉCANISME FLEXIBLE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET UNE INITIATIVE POUR RELANCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

***Une proposition gagnant-gagnant pour la communauté internationale***

La coopération internationale pour le développement durable peut souffrir d'ultérieurs problèmes de financement à cause des conséquences de la pandémie de Covid-19. Le soutien aux investissements, si indispensables pour le développement, peut être relancé conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD/SDGs) à l'initiative de la Présidence Italienne du G20 en 2021, à construire sur l'extension de la suspension des paiements de la dette (DSSI<sup>1</sup>) déjà décidée par le G20.

**L'initiative RELEASE G20** représente une proposition de conversion flexible, totale ou partielle, de la dette souveraine avec la création, par le pays débiteur, d'un Fonds de contrepartie en monnaie locale, destiné au développement durable - SDG Fund / Fond ODD - avec des dotations nominalement équivalentes à la valeur des paiements des dettes existantes.

L'objectif est de promouvoir la mise en œuvre des ODD de la part des pays les plus fragiles qui se trouvent confrontés à la crise économique provoquée par la pandémie, qui est entrain d'amplifier les fragilités structurelles provoquées par les inégalités et le sous-développement, **en favorisant des investissements durables** à moyen et long terme dans des structures et des services résilients, soit sur initiative publique, soit par des mesures incitatives pour le secteur privé. La promotion des investissements, spécialement dans les pays en développement à fort potentiel démographique comme ceux du continent africain, peut stimuler la croissance économique, favoriser le commerce, assurer les services et créer des emplois stables. Par conséquent, il est nécessaire de recourir à la réduction et restructuration de la dette pour éviter l'aggravation de situations de défaut et pour promouvoir les investissements de reprise finalisés à la mise en œuvre des ODD.

La conversion de la dette devrait être graduelle afin d'accroître au fil du temps l'effet multiplicateur et l'impact conformément à la définition des politiques du pays. Les pays endettés réduiraient les dépenses publiques consacrées au service de la dette en échange de **l'engagement d'investir dans leurs économies le montant équivalent en monnaie locale, selon un calendrier convenu.**

Cette conversion devrait aller de pair avec l'ajustement de l'aide au développement (APD), par le biais d'une combinaison (*blending*) d'instruments financiers, afin d'assurer des niveaux de croissance, créer des emplois décents et atteindre des niveaux plus élevés de durabilité. La mobilisation accrue des ressources et des instruments devra, en tout état de cause, être **supplémentaire aux engagements de l'APD**, qui reste un instrument essentiel principalement pour les pays les moins avancés et ne doit donc pas être réduit.

---

<sup>1</sup> G20 Debt Service Suspension Initiative (Avril 2020) pour faciliter la suspension de la dette de 76 pays à faible revenu (40 en Afrique subsaharienne) admissibles à l'aide par l'Agence internationale de développement de la Banque mondiale (IDA).

Les avantages de la conversion des dettes en fonds locaux d'investissement sont clairement compréhensibles. En particulier, elle permet de programmer et de réaliser des projets immédiats en cohérence avec les ODD, renforce l'appropriation des pays respectifs et la prise de responsabilité dans la gestion des fonds et dans le développement des capacités administratives, convainc plus facilement les créanciers de maintenir et de renforcer leurs relations avec ces pays.

Au niveau d'un seul pays, toutes les ressources ainsi générées par les décisions de *RELEASE* des pays du G20, l'UE, le FMI, la BM et d'autres institutions financières internationales seront canalisées vers un **Fonds ODD de contrepartie destiné à des investissements en monnaie locale conformément aux ODD**, ainsi qu'au plan de développement du pays (et à l'Agenda de l'Union Africaine 2063 pour les pays africains), avec des impacts mesurables sur les cibles spécifiques des ODD. Le Fonds financera ces investissements ou sera utilisé comme garantie pour faire levier pour attirer d'autres fonds ou investisseurs, principalement pour des investissements privés, avec l'objectif global de créer des emplois décents et un développement durable.

Le Fonds ODD géré au niveau gouvernemental, pays par pays, sous la supervision du Ministère des finances et avec la participation des ministères concernés et des organisations de la société civile, sera doté d'un **mécanisme de suivi, de manière à garantir la transparence, l'accountability et l'efficacité des interventions**. Il devra être négocié sur la base des pratiques courantes et selon des modalités en accord avec les pays créanciers. Le G20 pourrait fournir des orientations en matière de gouvernance, qui seront adaptées au cas par cas en tenant compte du nombre de pays créanciers participant au Fonds national ODD.

Les conditions de financements devraient être simples, transparentes et faciles à surveiller par toutes les institutions concernées. Le suivi et la **transparence des critères d'utilisation des Fonds** seront particulièrement importants étant donné la nécessité de rétablir la discipline et le bon usage de la conversion de la dette; l'endettement élevé touchant, en particulier, des pays dont le leadership doit gagner en confiance et en crédibilité. Les créanciers pourraient être attirés par l'idée de convertir ce qui n'est plus récupérable en fonds qui pourraient constituer un pas vers la viabilité d'un pays donné, avec la garantie d'un certain degré de surveillance. Le commerce et l'achat d'armes ainsi que la violation des droits de l'homme devraient être considérés comme un obstacle à l'allégement de la dette. Un autre aspect à prendre en considération est l'engagement à parvenir à une plus grande résilience et neutralité climatique comme incitation à renforcer la teneur de *RELEASE* G20.

Dans l'esprit de flexibilité de *RELEASE* G20, dans le cas de pays particulièrement fragiles et très endettés, dont les niveaux d'endettement sont insoutenables en raison des conséquences de la pandémie, l'annulation totale ou partielle de la dette reste l'option la plus souhaitable.

**RELEASE G20 pourrait être la proposition gagnante du G20 à la communauté internationale** de parvenir à un accord à long terme pour réduire le fardeau de la dette et identifier un processus de restructuration systématique et durable de la dette souveraine dans les pays fragiles fortement endettés ainsi que les investissements dans les ODD. L'initiative aurait un fort impact tant au niveau politique, comme étape fondamentale dans la mise en œuvre des engagements du "Financement du développement", qu'au niveau de la programmation et du fonctionnement dans le domaine de la coopération internationale, en vue d'une restructuration de la dette juste, régulière, ponctuelle et efficace qui permet aux pays d'investir dans les ODD, comme prévues par le plan d'action de l'Agenda d'Addis Abeba.

Texte complet : [Français](#), [English](#), [Italiano](#)